

Les Amis de la Pologne

BULLETIN BI-MENSUEL

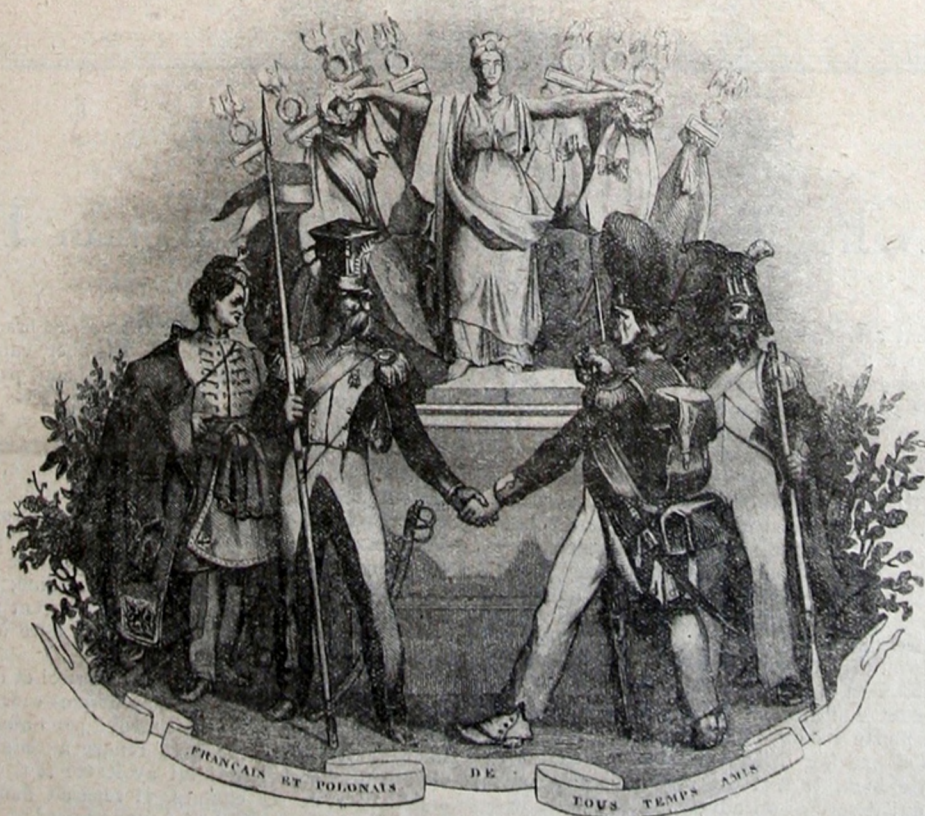
Redacteur en Chef : Rosa BAILLY

Secrétaire de la Rédaction : Henri de MONTFORT

Abonnements :
5 francs par an

RÉDACTION & ADMINISTRATION :
26, Rue de Grammont — PARIS-II.
Telephone : Central 17-07

Abonnements :
5 francs par an



LES AMIS DE LA POLOGNE AU QUARTIER LATIN

ont l'honneur de vous inviter à la Soirée qu'ils donneront le Mardi 13 Mars, à 8 h. 1/2, dans la salle des Fêtes de l'A. des Étudiants, 13, rue de la Bûcherie, Paris (V^e). Métro : St-Michel.

Au Programme :

Causerie sur Ladislas REYMONT

Par M. MESNARD, élève de l'École Normale Supérieure

Musique de PADERESWKI

Par M^{lles} Renée KRZYZANOWSKA, COVO et BAVOUZET

Participation aux frais : 3 fr. - Pour les membres du Comité du Quartier Latin : 1 fr. 50. — ON DANSERA.

SOMMAIRE

Souvenirs du Passé : Un Chevalier Polonais dans un vieux roman français. — D^r A. BRONARSKI.

L'Emprunt polonais en France.

La propagande allemande parmi les Polonais de la Ruhr.

Les Voisins de la Pologne : Les Etats Baltes. — H. DE MONTFORT.

Le Bulletin Polonais n'existe plus. — J. BOUIC-GASZTOWIT.

Dédié aux Touristes : Pour visiter Cracovie et Léopol.

Histoire abrégée d'une longue amitié. — ROSA BAILLY.

Pour la Pologne.

SOUVENIRS DU PASSÉ

Un Chevalier Polonais dans un vieux Roman Français

(Suite)

Le jour du combat arrivé, le roi, la reine et leur suite se rendent le matin à la place où la joute aura lieu. Ils occupent leurs sièges dans la loge royale. L'assistance est si nombreuse qu'on remarque même des spectateurs aux fenêtres de la grand'rue Saint-Antoine à Paris. Tel est l'intérêt que le roi de France porte au chevalier polonais que pour lui plaire il fait construire près de sa tente un buffet où celui-ci trouvera toutes sortes de rafraichissements à sa disposition. Mais voici que les chevaliers combattants font leur apparition au son des trompettes. Le premier arrivé, Loisselench, en habit de pourpre orné d'or et d'hermines, assis sur un magnifique coursier ; le duc de Berry et le comte d'Estampes l'accompagnent. Le second, c'est Saintré qui arrive en compagnie des ducs d'Anjou et d'Alençon. Une grande émotion s'empare de la foule. Rien d'étonnant que tout à coup la dame des Belles Cousines, dont Saintré est le bien-aimé, tombe évanouie « comme morte » dans la loge royale.

Le premier combat se fait à cheval ; mais, bien que Loisselench se batte bien, le sort est plus favorable au chevalier français qui désarme son adversaire et gagne le prix du combat, un beau diamant !

Le second combat a lieu plus tard et se fait à pied. Mais le pauvre chevalier polonais n'a pas non plus de

chance, car étant blessé par Saintré au bras, il est obligé d'abandonner sa lance et de s'avouer vaincu. Telle est son émotion « qu'il ne peut un seul mot parler ».

Les deux combats terminés, les fêtes commencent. D'abord c'est un souper que le roi offre en honneur de ses hôtes étrangers, pendant lequel Loisselench est placé à la droite de la reine et Saintré à sa gauche. Et puis, c'est le tour des seigneurs polonais. Loisselench invite Saintré et d'autres seigneurs et dames françaises à un dîner. Ecoutez ce que nous raconte l'auteur à ce propos : on sert des mets préparés « à la façon de Poullaine », on danse et on chante. Lorsque le banquet est terminé, le seigneur de Loisselench s'avance avec un plat d'argent rempli de diamants et de pierres précieuses qu'il offre à choix à chacun des invités !

Le jour suivant, il prend congé du roi et de sa cour. On échange des deux côtés de magnifiques cadeaux et l'aventureux chevalier polonais, convoyé par Saintré plus d'une lieue, quitte Paris pour se rendre à Saint-Jacques, enchanté de l'accueil qui lui avait été fait, mais non pas « délivré » de ses chaînes. Il reparait dans la suite du roman comme participant à une croisade.

(A suivre.)

D^r Alphonse BRONARSKI.

Par 515 voix sur 543, la Chambre des Députés
a voté le 15 février
un prêt de 400 millions de francs à la Pologne
sur le rapport de M. Louis Marin

L'EMPRUNT POLONAIS EN FRANCE

La Séance du 15 Février à la Chambre des Députés

(Extrait du *Journal Officiel*)

La France donne à la Pologne une nouvelle preuve de confiance en son avenir, une aide efficace pour sa réorganisation. Combien nous en sommes heureux pour la nation qui nous est si chère, — combien nous ressentons de fierté à voir notre pays continuer ses traditions de générosité!

Nos lecteurs nous remercieront de leur avoir mis sous les yeux un large extrait du Journal officiel; ils verront que nos députés sont tous sans exception remplis de sympathie pour la Pologne. Ceux qui ont refusé de voter l'emprunt ne l'ont fait qu'en guise de protestation contre la politique générale de M. Poincaré, et ils sont bien peu nombreux.

Notre reconnaissance va à M. Louis Marin, vice-président de la Chambre, président des « Amis de la Pologne », dont le rapport nourri de faits et d'idées, animé des plus beaux sentiments, a suscité l'enthousiasme de la Chambre.

DISCUSSION D'UN PROJET DE LOI PORTANT AUTORISATION D'AVANCES AU GOUVERNEMENT POLONAIS

M. LE PRÉSIDENT. — L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi portant autorisation d'avances jusqu'à concurrence de 400 millions de francs au gouvernement polonais.

La parole est à M. Engerand dans la discussion générale.

M. FERNAND ENGERAND. — Messieurs, on nous demande de consentir à la Pologne une avance de 400 millions pour sa réorganisation et sa défense nationale. Déjà, nous lui

avons consenti d'autres avances, au sujet desquelles je voudrais faire une simple remarque.

Auparavant, je tiens à rendre hommage au rapport si remarquable de notre très aimé collègue, M. Marin. (*Applaudissements.*) Je puis dire que son rapport est un véritable modèle. Notre collègue a pu résumer en cinquante pages toute l'histoire de la Pologne et de l'amitié franco-polonaise. (*Applaudissements.*)

M. LÉON DAUDET. — Ce tour de force, il l'a réalisé dans de très nombreux rapports. Tous ses rapports sont des chefs-d'œuvre. (*Applaudissements.*)

M. FERNAND ENGERAND. — J'admire cette compétence...

M. LOUIS MARIN, rapporteur. — Restez sur les fleurs, maintenant. (*Sourires.*)

M. FERNAND ENGERAND. — ...qui lui permet de parler, à deux séances d'intervalle et des bouilleurs de cru et de la Pologne.

J'ajoute que j'admire cette variété de connaissances, qui n'est pas seulement en surface, mais en profondeur.

...Je veux simplement lire à la Chambre un passage du rapport de notre collègue, M. Marin, qui me semble n'être pas seulement l'expression d'une opinion, mais l'exposé d'une politique. Le voici :

« Au cours de la guerre, suivant une tradition multi-séculaire, la France, a, sans compter, sacrifié, pour la lutte et la victoire communes, le sang de ses enfants, les efforts de son peuple, les richesses de ses monuments et de son sol, son or et son crédit.

« Financièrement, elle a avancé à tous ses alliés sans compter ; on peut employer ce terme « à la lettre » en ce sens que la France leur accordait à la fois dans la plus large mesure, sans discuter sur les conditions, sans même que les nécessités des champs de bataille ou des évacuations lui permettent de tenir une comptabilité.

« Pendant qu'elle empruntait elle-même, pour la cause commune, à ses grands alliés, sûrs de pouvoir être un jour payés par elle, elle prêtait de son côté aux alliés moins fortunés, quel qu'ait été leur avenir financier. Si peu qu'elle ait eu jusqu'ici, dans le passé, l'habitude des dettes extérieures, la France tient également à honneur de se montrer une débitrice scrupuleuse envers ses grands créanciers et une créancière généreuse envers ses alliés en situation difficile. » (*Applaudissements.*)

La Pologne a une dette extérieure de 283 millions de dollars dont la presque totalité provient d'emprunts contractés pendant la guerre contre les soviets.

La France a participé à ce total pour une somme de 1 milliard de francs. En prêtant ainsi à la Pologne, c'est un peu à nous-mêmes que nous avons prêté.

Cette remarque s'applique aussi bien aux créances que nous avons sur les autres alliés.

Ces créances sont énumérées à l'annexe 10 du projet de budget et figurent pour un total de 14 milliards et sous ce titre : « Créances correspondant à des avances en numéraire, en remises de titres ou en crédits ouverts en écriture et à des cessions de matériel. » Ce sont des avances que nous avons faites pour mener la guerre en commun.

J'y vois la Russie, pour 5.575 millions ; la Belgique, pour 3 milliards ; la Yougoslavie, pour 1.350 millions ; la Roumanie, pour 1.101 millions ; l'Italie, pour 40 millions. J'espère que ces créances sont moralement irrécouvrables, et j'espère qu'il ne se trouvera jamais en France un Gouvernement ni un Parlement, pour en demander ou en voter la consolidation. (*Applaudissements à droite.*)

Je voudrais que notre politique s'inspirât des déclarations qui furent faites, le 4 juillet 1918, le jour de l'Independence day, par M. Walter Berry, le président de la Chambre de Commerce de Paris, devant M. Clemenceau et ses ministres, devant le Gouvernement, devant les ambassadeurs des Etats-Unis et d'Angleterre et le corps diplomatique, c'est-à-dire devant la représentation même du monde.

M. Walter Berry affirmait que c'était pour les Etats-Unis que pendant quatre ans nous étions battus et qu'en nous consentant des avances financières les Américains n'avaient fait, en réalité, que se prêter à eux-mêmes.

Ces nobles paroles américaines, nous pouvons les redire à ceux de nos anciens compagnons de guerre qui sont nos débiteurs. Et j'émetts le vœu que, tout en maintenant dans notre budget le total de ces créances, nous n'inscrivions pas, pour nos alliés, les chiffres de ces avances et que nous mettions seulement cette mention, qui n'aura jamais en sa plus exacte signification : « Mémoire. »

Mémoire du cœur ! La France se souvient et se souviendra toujours des maux soufferts et du sang versé en commun, de ce sang, qui est le plus précieux capital et qui vaut plus que l'argent. (*Applaudissements.*)

M. LE PRÉSIDENT DU CONSEIL. — J'ai déclaré à la Conférence de Londres, comme à celle de Paris — mais ceci est un tout autre sujet — que, le jour où nos créanciers

consentiraient à nous faire remise de nos dettes, nous n'hésiterions pas, quant à nous, à faire remise de nos créances sur nos alliés. (*Applaudissements.*)

M. FERNAND ESGERAND. — Il est heureux que nous entendions à nouveau cette déclaration, qui montre à nos alliés et à nos compagnons d'armes que la France n'oublie pas. (*Applaudissements.*)

M. LE PRÉSIDENT. — La parole est à M. le Rapporteur de la commission des affaires étrangères.

M. RAYNALDY, rapporteur de la commission des affaires étrangères. — Messieurs, j'ai reçu de la commission des affaires étrangères le mandat de m'associer aux conclusions du rapport, à tous les points de vue si remarquable, de M. Marin, (*Applaudissements*) et de venir, à mon tour, vous demander d'approuver la convention qui vous est soumise.

Cette convention comporte une avance à la Pologne, de 400 millions, pour l'aider à poursuivre et assurer son développement à la fois économique et militaire.

Mais elle n'est dirigée contre personne.

Pour bien en fixer le sens et la portée, il me suffira d'apporter à ce sujet quelques précisions.

Cette convention remonte au 23 mars 1921 et cette date vous montre, à elle seule, qu'elle n'a été ni dictée, ni même inspirée par les événements actuels. Elle est l'aboutissement et elle se meut dans le cadre d'une convention plus ancienne, d'une convention générale qui a été publiée, qui n'est donc pas secrète et que je vais vous lire.

Cette convention générale, qui porte la date du 19 février 1921, est ainsi conçue :

« Le Gouvernement polonais et le Gouvernement français, également soucieux de sauvegarder, par le maintien des traités qui ont été signés en commun ou qui seront ultérieurement respectivement reconnus, l'état de paix en Europe, la sécurité et la défense de leurs territoires, ainsi que leurs intérêts mutuels, politiques et économiques, ont convenu ce qui suit :

« 1^o Afin de coordonner leurs efforts pacifiques, les deux gouvernements s'engagent à se concerter sur toutes les questions de politique extérieure intéressant les deux Etats et relatives au règlement des relations internationales, dans l'esprit des traités et conformément au pacte de la Société des Nations.

« 2^o Le relèvement économique... — j'appelle votre attention sur ces mots — « ... étant la condition primordiale du rétablissement de l'ordre international et de la paix en Europe, les deux gouvernements s'entendent à cet égard en vue d'une action solidaire et d'un mutuel appui. Ils s'emploieront à développer leurs relations économiques. Des accords spéciaux et une convention commerciale seront conclus à cet effet.

« 3^o Si... — et c'est ici, Messieurs, l'article principal de cette convention — « ...si, contrairement aux prévisions et aux intentions sincèrement pacifiques des deux Etats contractants, ceux-ci, ou l'un des deux, se voyaient attaqués sans provocation de leur part, les deux gouvernements se concerteraient en vue de la défense de leurs territoires et de la sauvegarde de leurs intérêts légitimes, dans les limites précisées dans le préambule.

« 4^o Les deux gouvernements s'engagent à se consulter avant de conclure de nouveaux accords intéressant leur politique en Europe centrale et orientale. »

Telle est la convention du 19 février 1921, convention

générale à laquelle se rattache la convention particulière, comportant l'avance de 400 millions qui vous est demandée.

Voilà donc la convention qui a été publiée en 1921. Son économie se dégage de sa simple lecture. Ce n'est pas une alliance, c'est un pacte d'amitié, un pacte d'aide mutuelle en cas d'agression non provoquée.

Cette convention se place sous le régime du pacte de la Société des Nations. Conformément à l'article 18 de ce pacte, elle ne devient donc obligatoire qu'après enregistrement.

Enfin, — c'est ma dernière observation, car, dans cette affaire, j'ai le souci d'être bref — même une fois enregistrée, cette convention ne jouera pas *ipso facto*. Même en cas de conflit, pour sa mise à exécution, le dernier mot resterait au Parlement.

Je ne crois pas avoir besoin d'insister davantage pour vous montrer que cette convention ne peut rencontrer, sur aucun des bancs de cette Chambre, la moindre opposition. Elle est la manifestation de l'amitié plusieurs fois séculaire qui a uni la France à la Pologne.

Sous le bénéfice de cette déclaration, qui ne peut pas être démentie et qui doit donner à tous les apaisements nécessaires, je demande à la Chambre de voter à l'unanimité la convention qui lui est soumise. (*Applaudissements à gauche, au centre et à droite.*)

M. Morucci reprochant le lyrisme de son rapport à M. Marin, celui-ci lui répond :

M. MARIN. — Le rapporteur de la commission des affaires étrangères, lorsqu'il s'agit de la Pologne, a le droit et même le devoir d'être lyrique en faveur de notre alliée. La Pologne le mérite : une amitié multiséculaire, le souvenir des faits les plus glorieux lient l'unanimité de la nation française à la nation polonaise. (*Applaudissements à gauche, au centre et à droite.*)

Depuis longtemps, la Pologne s'est toujours héroïquement montrée à nos côtés sur les champs de bataille. (*Très bien! très bien!*)

Les Polonais tombés sous nos drapeaux aux guerres de la Révolution et de l'Empire, en 1870 et dans la dernière guerre, se comptent par milliers.

Au point de vue civique, ils ont partagé et répandu nos aspirations libérales et démocratiques dans l'Europe centrale. (*Très bien! très bien!*)

Au point de vue économique, la Pologne, depuis longtemps, nous a envoyé des jeunes gens pour s'instruire chez nous et des ouvriers ; aujourd'hui, dans la pénurie de main-d'œuvre où nous sommes, elle nous est d'une aide remarquable en fournissant des ouvriers à nos usines et à nos campagnes : ce ne sont pas nos collègues de l'extrême gauche qui le démentiront. (*Applaudissements.*)

Donc, le rapporteur de la commission des affaires étrangères peut mettre tout son cœur, même avec lyrisme, à témoigner à la Pologne toute l'affection de la France et à justifier l'appui que nous vous proposons de lui accorder par ce projet. (*Applaudissements à gauche, au centre et à droite.*)

En revanche, je suis ici le représentant de la commission des finances et, à ce titre, je n'ai pas le droit, mon cher collègue, de me laisser aller à du lyrisme. Quelles que soient mon admiration pour la Pologne et mes espérances en son avenir — et l'une et les autres sont profondes et raisonnées — je n'ai pas le droit, comme rapporteur d'une commission technique et surtout financière,

de ne pas être strictement précis. Il faut que je donne des chiffres exacts, que j'avance des raisonnements fondés et probants ; il fallait que je vous montre, dans mon rapport, sans lyrisme, mais avec une scrupuleuse conscience, qu'au point de vue financier, où j'avais à juger l'avance proposée de 400 millions dont il s'agit en ce moment, l'opération était bien étudiée et sérieusement garantie. (*Très bien! très bien!*)

M. LE PRÉSIDENT DU CONSEIL. — La commission des finances l'a approuvée à l'unanimité.

M. LE RAPPORTEUR. — En effet, c'est à l'unanimité qu'elle s'est prononcée et je l'ai signalé parce que j'ai estimé que cette unanimité reflétait celle de la nation tout entière. (*Très bien! très bien!*)

Sans que je veuille reprendre verbalement les preuves exposées dans mon rapport, je répons au soupçon de m'être abandonné à du lyrisme, en signalant seulement à la Chambre que c'est la première fois qu'une avance à un de nos alliés est vraiment faite en se plaçant sur le terrain financier, d'une façon méthodique et ingénieuse ; que la convention qui la précède, si elle a été dictée par les plus nobles soucis patriotiques et le désir d'aider notre alliée, a été établie dans le détail comme une opération financière bien conduite : elle comporte, en effet, des avantages réciproques et elle allège autant que possible nos charges.

J'estime donc que, pour cette seule orientation nouvelle, tous les membres de cette Assemblée, même les communistes, au nom de qui vous avez parlé, devraient approuver notre projet.

Peut-être ceux-ci ne le voteront-ils pas, par principe ?

C'est ce qu'ils font à l'égard du budget. Si le budget français se présentait établi d'une façon parfaite, au point de vue technique, ils se jugeraient, sans doute, empêchés par leurs principes de le voter ; mais ils en approuveraient l'équilibre et la valeur.

Aussi, pour ma part, je ne leur demande pas, bien que je sois assuré que ce vote sera bien l'expression de la volonté de la nation, de voter le projet actuel d'avances, étant donnés leurs principes ; mais du moins, je leur demande d'être d'accord avec nous et avec tout le pays sur la valeur de l'orientation nouvelle donnée par ce projet, sur l'ingéniosité avec laquelle il a été préparé, sur sa régularité et les garanties qu'il apporte. (*Applaudissements.*)

M. GRATIEN CANDACE. — M. Berthoin l'a voté à la commission des finances.

M. LE PRÉSIDENT DU CONSEIL. — Il y a eu unanimité à la commission.

M. LE PRÉSIDENT. — La parole est à M. Moutet.

M. MOUTET. — J'ai le regret de dire que nous ne pouvons pas approuver le projet qui nous est présenté.

Ce n'est pas que notre vote doive prendre le sens d'un geste inamical à l'égard de la Pologne. Mais, dans les circonstances présentes, la décision qui nous est demandée se lie à une politique extérieure...

M. LE PRÉSIDENT DU CONSEIL. — C'est une erreur absolue. La convention est de 1921 et elle est signée de M. Briand.

M. MOUTET. — L'interruption de M. le Président du Conseil me permet de préciser ma pensée. Je rappelle qu'en tout temps pendant la durée de la guerre, les

socialistes ont été parmi les premiers à demander la résurrection de la Pologne, au nom du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

Sur divers bancs au centre. Alors ?

M. MOUTET. — Ils sont parmi ceux qui demandent que la Pologne vive et puisse vivre.

M. DE ROUGÉ. — De rien. (*Sourires.*)

(Le passage de la discussion des articles est ordonné.)

M. LE PRÉSIDENT. — « Art. 1^{er}. — Le ministre des Finances est autorisé à consentir au gouvernement polonais, sur les ressources de la trésorerie et jusqu'à concurrence de 400 millions de francs, des avances remboursables, préalablement garanties, et portant intérêt au taux de 5 % »

Personne ne demande la parole sur cet article ?

Je le mets aux voix.

(L'article 1^{er}, mis aux voix, est adopté.)

« Art. 2. — Est autorisée l'imputation au débit du compte spécial « Cession de matériel à des gouvernements étrangers » jusqu'à concurrence de 400 millions de francs, du montant des cessions de matériel qui pourront être

faites au gouvernement polonais et qui seront payées au moyen des avances à consentir en exécution de l'article précédent.

« Cette autorisation spéciale s'ajoutera à celle qui sera accordée pour les cessions de matériel par la loi de finances de l'exercice 1923. » — (*Adopté.*)

M. LE PRÉSIDENT. — Personne ne demande la parole ?...

Je mets aux voix l'ensemble du projet de loi.

Il y a une demande de scrutin, signée de MM. Charles Desjardins, Léon Escoffier, Léon Pasqual, Forzy, Ringuier, Edouard de Warren, Daniel-Vincent, Léon Accambray, Rillart de Verneuil, Delesalle, Revault, etc.

Le scrutin est ouvert.

(Les votes sont recueillis. — MM. les secrétaires en font le dépouillement.)

M. LE PRÉSIDENT. — Voici le résultat du dépouillement du scrutin :

Nombre de votants.....	583
Majorité absolue	292
Pour l'adoption	515
Contre	68

(La Chambre des députés a adopté.)



La propagande allemande parmi les Polonais de la Ruhr



Autant les Allemands se sont réjouis jadis de trouver parmi les Polonais de bons ouvriers qu'ils pouvaient payer assez peu, autant ils déplorent aujourd'hui d'avoir introduit dans la Ruhr cette population réfractaire aux ordres de Berlin.

La presse d'outre-Rhin consacre aux Polonais de la Ruhr de longues colonnes remplies de nouvelles contradictoires. Selon les uns, un ordre de mobilisation ouvrière aurait été lancé en Pologne, pour mettre au service des Français des milliers de travailleurs ; selon les autres, les mineurs polonais de la Ruhr auraient été transportés en France. Il va de soi que les menaces pleuvent sur ces pauvres gens : s'ils obéissent aux troupes d'occupation, gare aux représailles quand elles seront parties ! Expulsions, persécutions, qu'ils s'attendent à tout.

On nous signale une campagne intense de propagande parmi la population polonaise de la région industrielle, — campagne menée par Berlin. Tracts distribués par milliers, conférences à la douzaine, dont le but est de prouver aux mineurs que l'occupation française sera brève, et qu'ils ont tout intérêt à soutenir les Allemands.

Des gens peu instruits sont facilement troublés et égarés. Ne conviendrait-il pas d'assurer les Polonais de

la Ruhr de l'appui franco-belge, pour maintenant et pour l'avenir ?



Arrêt de la communication Paris-Varsovie

Le train Paris-Varsovie est arrivé le 31 janvier à 17 h. 30, au lieu de 11 heures. Il avait été arrêté plus de huit heures en Allemagne.

Par la suite, les chefs de service du réseau de Berlin ont fait savoir à la direction des chemins de fer de Varsovie qu'ils ne permettraient l'exploitation que du seul tronçon Varsovie-Berlin par train direct.

D'autre part, étant donné ce qui se passe actuellement en Allemagne, la Direction de Varsovie, ne pouvant garantir la sécurité des voyageurs passé la frontière polonaise, a décidé de maintenir la communication journalière seulement entre Varsovie et Zbaszyn. A partir de cette station les voyageurs doivent emprunter les trains allemands.

Les voyageurs obligés de traverser l'Allemagne vont donc être exposés à bien des ennuis, en attendant que la fermeté de nos dirigeants remette toutes choses au point.

LES VOISINS DE LA POLOGNE LES ÉTATS BALTES

Le problème de l'Est-Nord européen ne met pas en jeu que l'Allemagne, la Russie et la Pologne. Dès qu'on aborde son examen, on s'aperçoit bien vite qu'il faut aussi tenir compte des petits États baltes, issus de la dislocation de la Russie, et sur lesquels le public occidental n'est pas toujours bien fixé.

Bien que la Finlande se range parmi ces États, on n'en parlera que pour mémoire, car il ne semble pas pour l'instant qu'elle veuille tenir un rôle essentiel dans les questions baltes. Nous réserverons notre attention pour la Lettonie, l'Esthonie et la Lithuanie.

La République lettone comprend toute l'ancienne Courlande, quatre districts de la Livonie et trois districts du gouvernement de Witbesk. Superficie : 64.856 km². Population : quatre millions d'habitants. Elle est bornée à l'ouest par la mer Baltique (500 km. de côtes), sur laquelle elle a trois ports : Riga, Windau, Libau. Dépourvue de frontières naturelles au nord, elle a dû procéder, d'accord avec l'Esthonie, à une délimitation qui n'a pas été sans frottements. Sa frontière avec la Russie a été fixée par l'art. 3 du Traité russo-letton, du 11 août 1920.

C'est un pays agricole, et par suite la classe rurale (60 % de la population) y possède l'influence politique. Elle est composée de petits propriétaires exploitant eux-mêmes et, en général, selon les méthodes modernes. Cependant un tiers environ de la superficie du pays appartient aux grands propriétaires. Cette situation explique que la Lettonie ait appliqué une politique de réforme agraire dont ont été victimes, en Livonie surtout, bien des propriétaires polonais.

Au point de vue militaire, la Lettonie a établi le service obligatoire de la vingtième à la trentième année. La première instruction dure un an et demi; il y a trois convocations, chacune de cinq semaines. Les sept premières classes composent l'armée de campagne, les autres la landwehr.

En temps de paix, l'armée comprend (1^{er} juillet 1922) 4 divisions, 12 régiments d'infanterie, 3 régiments de surveillance des frontières, 1 de réserve, 1 de cavalerie, 4 d'artillerie de campagne, 1 groupe d'artillerie lourde, 7 tanks, 60 automobiles, 4 trains blindés, 30 avions, 2 stations-radio.

Grâce à sa situation géographique, la Lettonie peut jouer un rôle de premier ordre, comme intermédiaire commercial entre l'Europe septentrionale et l'Orient russe. Il ne faut pas oublier qu'en 1913, 30,9 % de l'exportation et 21 % de l'importation de l'Empire russe ont passé par ses ports. Elle fournissait la même année 61 % de la marine commerciale russe sur la Baltique avec 384 navires.

Ce pays a beaucoup souffert de la guerre, et les secours étrangers sont encore indispensables à son relèvement. Cela explique l'importance de l'influence qu'ont su y prendre actuellement les Anglais.

L'Esthonie est une nation d'un million et demi d'habitants. Superficie : 48.000 km². Sa frontière avec la Russie a été fixée par le traité de Dorpat (2 février 1920) et celle qui lui est commune avec la Lettonie, par une entente directe. Le peuple esthonien appartient à la pure race finnoise.

Il a proclamé son indépendance, le 28 novembre 1917, et s'est constitué en république démocratique, le 28 février suivant.

Ce pays est essentiellement agricole. Il est couvert d'immenses forêts et ne possède pas d'industrie. Son Parlement comprend 100 membres. Le président du Conseil fait fonction de président de la République.

Au point de vue militaire, le service y commence dès la vingtième année. La première instruction y dure dix-huit mois, puis l'homme passe pendant sept ans dans la première ligne, et pendant vingt ans dans la landwehr. Le ministre de la Guerre fait fonction de généralissime.

En temps de paix, l'armée comprend : 3 divisions (à Narva, à Dorpat et à Pernau), soit 5 régiments d'infanterie, 3 bataillons indépendants, 1 régiment de cavalerie, 3 d'artillerie de campagne, 2 groupes d'artillerie lourde, 1 bataillon de pionniers, 1 de tanks, 11 automobiles blindées, 5 trains blindés, 25 avions. Les officiers proviennent de l'ancienne armée russe.

Les Soviets y entretiennent une active propagande qui, jusqu'à présent, n'a pas été couronnée de succès, les masses agricoles s'étant montrées jusqu'ici peu disposées à accueillir les doctrines socialistes.

Quant à la Lithuanie, ses dirigeants jouent actuellement, selon les inspirations alternées et parfois simultanées de Moscou et de Berlin, un rôle trop important d'allumeurs d'incendie et de branle-bas de discorde, pour qu'il soit possible de ne lui consacrer que quelques lignes. Les lecteurs de notre bulletin sont d'ailleurs déjà suffisamment renseignés là-dessus. Je me bornerai à donner quelques précisions sur son organisation militaire, très peu connue ici :

On est pris pour le service militaire à partir de vingt ans, et on fait partie de la réserve jusqu'à quarante-cinq ans. L'instruction première est de deux ans dans l'infanterie, de trois dans les autres armes. Les réserves se divisent ainsi : cinq ans pour la première, huit ans pour la seconde et dix ans pour le landsturm.

Il y a quatre divisions d'armée en temps de paix, à Wilkomir, Kiedjany, Kowno et Olita, et, de plus, une division de cavalerie à Wylkowski.

L'infanterie compte 12 régiments, la cavalerie 3; il y a 4 groupes d'artillerie, 1 bataillon de pionniers, 1 bataillon de communications, 1 détachement automobile, 7 voitures blindées, 29 avions.

En temps de paix, les régiments d'infanterie se subdivisent en 3 bataillons de 3 compagnies chacun, plus, en temps de guerre, 1 compagnie de mitrailleuses, 1 détachement de signalisation, 1 autre de lance-mines et 1 compagnie technique. Ceux de cavalerie comprennent 4 escadrons, plus 1 escadron de mitrailleuses et 1 escadron technique. Quant aux groupes d'artillerie, ils ont chacun 5 batteries, dont 3 de canons de campagne, une d'obusiers lourds, et une autre de canons lourds.

Le bataillon de communication se compose d'une colonne de transport, d'une colonne sanitaire et d'une colonne légère.

Telles sont les données essentielles qui permettent de se faire une première idée du rôle que les trois petits États baltes peuvent éventuellement être appelés à jouer sur la côte de la Baltique. Henri DE MONTFORT.

Le "Bulletin Polonais" n'existe plus



Le Bulletin Polonais où s'était en partie réfugiée, pendant le dernier demi-siècle d'esclavage, l'âme de la Pologne, va cesser de paraître à présent que la Pologne est délivrée.

Nul n'était plus qualifié pour prononcer son oraison funèbre que Mme Bouic-Gasztowt, fille et collaboratrice de celui qui soutint le Bulletin Polonais de toute son énergie patriotique jusqu'à sa mort, qui devait entraîner la disparition du Bulletin.

Nous remercions Mme Bouic-Gasztowt de voir dans le Bulletin des Amis de la Pologne le successeur du Bulletin Polonais. Il est vrai que nous avons toujours porté aux proscrits polonais admiration et vénération, que nous les avons pris pour exemple et que nous sommes fiers de l'estime qu'ils nous témoignent.

Né en 1875, cet organe des fils et petits-fils d'émigrés, publié par l'Association des Anciens Elèves de l'Ecole polonaise des Batignolles, si essentiellement franco-polonais par ses tendances, son esprit, la mentalité de ses rédacteurs et de ses lecteurs, succombe au manque de fonds, alors que l'alliance entre la France et la Pologne ressuscitée devient de plus en plus évidente, de plus en plus nécessaire. Pendant trente-neuf ans — jusqu'à l'apparition de *Polonia* — il a été la seule publication polonaise en français de Paris. Commencé bien modestement, — ne constituant, les premières années, qu'un supplément de quelques pages ajouté au procès-verbal bi-mensuel des assemblées générales — peu à peu, grâce au dévouement de ses rédacteurs, à leur désintéressement absolu, et aussi à la généreuse sympathie des membres honoraires de l'Association, Polonais ou Français, le Bulletin grandit, devient mensuel, contient 32 pages chaque fois. Il peut donner de vastes ensembles, des traductions d'œuvres longues et importantes. En 1898, l'année du centenaire de Mickiewicz, chaque mois le Bulletin publiait un chant de *Pan Tadeusz* dans la traduction en vers de Venceslas Gasztowt. Plus tard, ce furent des traductions en prose de Slowacki (entre autres le *Beniowski*, paru récemment ici) du même infatigable travailleur ; ce fut l'*Union* de J. Weyssenhof, et, en quantité, des nouvelles, des poésies. Les célébrations d'anniversaires, les discours et conférences dont le Bulletin rendit compte, sont innombrables. Le mouvement littéraire, artistique et scientifique polonais était suivi par lui avec soin, et ses lecteurs en trouvaient un résumé substantiel et impartial. De nombreuses études historiques, géographiques et des récits de voyages étaient écrits spécialement pour lui. Les nécrologies étaient un lien entre tous les membres de l'Association, et aussi entre l'Emigration et le Pays. Mais, surtout, avant tout, il entretenait l'invincible espoir par des articles de politique patriotique avant tout, c'est-à-dire fidèle à l'esprit véritable de l'Emigration, à celui des insurgés de 1830 et de

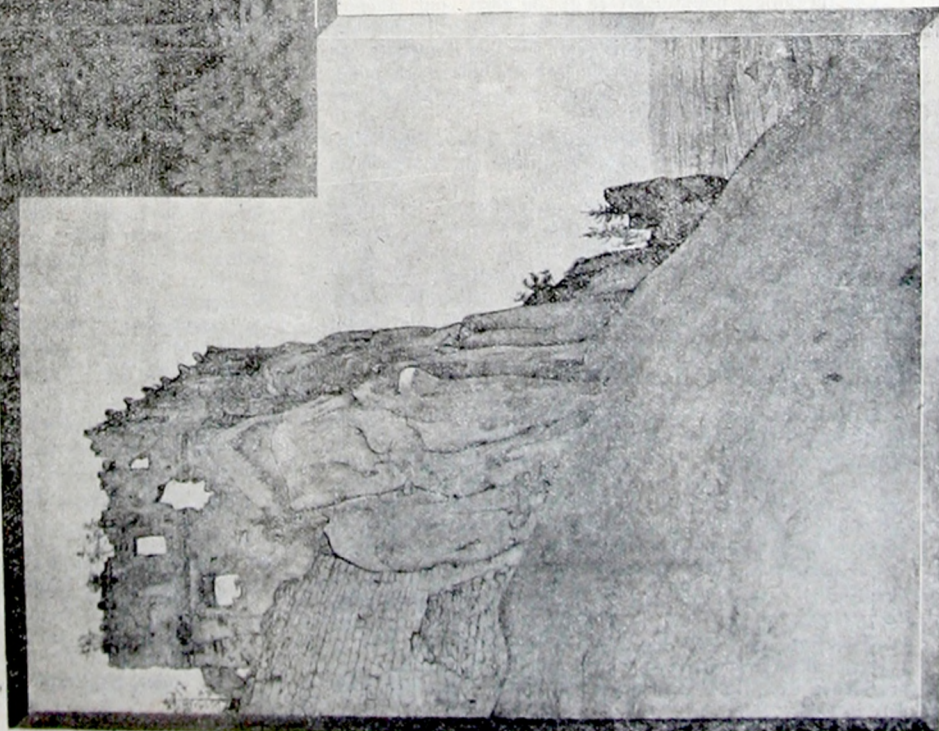
1863, légué par eux-mêmes à leurs descendants. Repoussant les compromis de tactique plus ou moins habile et la diplomatie trop éloignée des revendications nécessaires du Droit contre l'Oppression, le Bulletin disait bien haut ce que tous les patriotes de l'Emigration avaient pensé, et ne subissait aucun autre mot d'ordre, ne s'astreignait à aucune autre consigne. C'est cette indépendance complète dans l'expression de ses convictions, qui fit sa force et sa noblesse. Avec sa disparition, c'est une page d'histoire qui est tournée, celle de l'Emigration polonaise en France. Il est utile de faire connaître et de conserver les noms de ceux qui écrivirent cette page.

Venceslas Gasztowt fut le véritable fondateur, le principal rédacteur (et, pendant la grande guerre, le seul, ou presque) du *Bulletin Polonais* ; autour de lui se sont, durant ces quarante-huit ans, groupés d'enthousiastes collaborateurs, ses camarades ou ses élèves. Nommons, entre les plus fidèles : le Dr Jules Jasiewicz, Stanislas Karwowski, Arthur Berecki, Alexandre Dybowski. Florentin Trawinski, Théodore Szretter, tous disparus aujourd'hui ! Et, parmi les jeunes, parmi cette troisième génération qui essaya d'empêcher la mort, — de prolonger l'agonie — du Bulletin, citons surtout le vaillant Dr Charles Brzezicki, dont les articles politiques étaient en tout point conformes aux traditions, à l'âme des anciens... Lutter plus longtemps devenait impossible. Les conditions d'après-guerre avaient tellement réduit les ressources et augmenté les frais, que la pauvre petite revue, qui n'avait plus que 16 pages, paraissait seulement tous les deux mois.

L'Association des Anciens Elèves de l'Ecole polonaise fond de plus en plus rapidement, puisque l'école elle-même a cessé d'exister depuis trois ans déjà. Et la douloureuse décision s'imposait. Elle sera une peine véritable, non seulement pour les derniers descendants des émigrés, mais aussi pour cette élite française dont le *Bulletin Polonais* avait su s'attirer la sympathie, pour ceux qui le lisaient, pour ceux qui y ont collaboré. Parmi ceux-là, nos pensées vont avant tout à Gabriel Sarrazin, l'éminent critique littéraire si hautement inspiré, à MM. A. Parmentier, E. Vieillard, et aussi Pierre de Nolhac. Ceux-là ne l'oublieront pas, d'autant moins qu'ils connaissent et aiment son remplaçant. Les idées justes, les sentiments généreux ne meurent jamais tout entiers. En effet, si le vieil arbre est tombé, frappé par la foudre, un rejeton vigoureux et dont l'avenir s'annonce plus prospère, s'élève rapidement au même endroit. Il est une vaillante publication, toujours pleine d'équité et de gratitude envers l'Ancêtre, en qui elle reconnaît son propre idéal. Aussi, est-ce pour nous une reconfortante consolation de pouvoir nous écrier en même temps : « Honneur au défunt Bulletin polonais ! Longue vie et pleine réussite au jeune *Bulletin des Amis de la Pologne* ! »

J. BOUIC-GASZTOWT.

RUINES
(D'après les aquarelles de Trzebinski)





DÉDIÉ AUX TOURISTES

POUR VISITER CRACOVIE

(suite)

VIEUX MONUMENTS. — Le premier que l'on voit en venant de la gare, c'est la Barbacane ou *Rondel*, fortification de la Renaissance dans le style du gothique sarrasin, édifice rond couronné de sept poivrières, d'une simplicité très élégante, bien que le sol se soit exhaussé, diminuant sa hauteur. Par derrière, ce qui reste des anciens remparts : la porte *Floryanska*, avec son ouverture en plein cintre, et les murailles de briques qui rejoignent deux autres tours : celle des Passementiers et celle des Charpentiers.

Parmi les monuments gothiques : la bibliothèque *Jagellon*, dans la sévère rue Sainte-Anne (cour délicieuse avec cloître ogival, balcon à balustrades ajourées, fenêtres asymétriques, toits en auvent, consoles de bois sculpté, peintures murales, et, au centre, le monument de Kopernik, par Godebski). La bibliothèque contient un médaillier, des collections de dessins, de chartes, etc. Elle était jadis siège de l'Université.

Les incendies, notamment celui de 1850, ont anéanti bien des trésors et des curiosités de la vieille ville, presque entièrement construite en bois (voir rue des Remparts, un type d'ancienne maison : un *dworek* en bois et en pisé). Au hasard des promenades, on découvre pourtant encore maints palais ou vestiges.

Rue Sienna, maisons à l'aspect de forteresses. Rue Saint-Jean, n° 11 (palais empire); n° 20 (porte du XVII^e siècle, avec cariatides). Rue Floryanska, n° 11 (figure d'ange-
lot); n° 41, maison de *Matejko* (transformée en musée *Matejko*; intéressante façade). Rue Slawkowska, ancien palais Czartoryski (aujourd'hui Grand Hôtel); n° 4 (porte en ferronnerie du XVII^e siècle); calvaire en plein vent. Rue Grodzka, portail de l'arsenal (style baroque); collège Saint-Pierre. Rue Kanoniczka, n° 18 (portail renaissance et cour à arcades); n° 21 (très belle cour d'aspect florentin). Près du Wawel, palais épiscopal (XIV^e siècle), etc., etc.

MONUMENTS MODERNES. — Le Théâtre municipal (place Saint-Esprit); le Palais des Beaux-Arts (style pompéien, place Saint-Etienne); la nouvelle Université (conçue en style gothique, tout à fait remarquable; architecte : M. Ksiezarski; sur les Plantations); édifices modern-style (maison de l'Araignée, rue Karmelicka); statues du peintre *Grottger*, et monument à *Ladislas Jagellon*, offert par Paderewski (tous deux sur les Plantations).

MUSÉES. — Outre le Musée National, aux Sukiennice, déjà indiqué, signalons le Musée Czartoryski, dans une maison gothique, restaurée par Viollet-le-Duc. Très importantes collections, provenant en partie de l'Hôtel Lambert, résidence du prince Czartoryski, à Paris (*Inconnue*, par

Raphaël. Tableaux du Vinci, de Giorgione, Clouet, Holbein, Van Dyck, le Titien, Rembrandt, Ruysdaël, Watteau, etc. Maquette de Moïse, par Michel-Ange. Gravures, dessins, émaux, reliures, tapisseries, meubles anciens, orfèvrerie, céramique, médailles, bibliothèque de 5.000 manuscrits et 500.000 volumes, etc.). La place manque pour toutes ces richesses offertes par le prince Czartoryski à la ville de Cracovie. — Collection *Czapski*, rue Wolska, 10 (très intéressante section numismatique).

Autour de la ville

Faubourg de Kazimierz, ainsi appelé parce que le roi Casimir le Grand y avait installé des Juifs, avec maints privilèges. Quartier très pittoresque par sa population exclusivement juive, en costumes juifs. On y accède par la rue Grodzka.

Dans le faubourg de Kazimierz, la belle église *Sainte-Catherine*, et la vieille synagogue (belle voûte gothique; à l'extérieur, arcades murées en plein cintre); église du *Corpus Christi* (fronton dentelé et décoré d'armoiries), très caractéristique du gothique polonais; maître-autel, stalles du chœur; église de Saint-Michel ou *Skalka* (style jésuite avec toutes ses exagérations; tombeaux de Wyspianski, Asnyk, Sieniawadzki et autres grands artistes et poètes; dans la cour, charmante fontaine).

Terre de Kosciuszko, élevé par la population de Cracovie à la mémoire du héros national. Il porte un bloc de grès où est simplement gravé le nom de Kosciuszko. Très belle vue.

Pour y parvenir, on passe devant le couvent fortifié de *Saint-Norbert* (point terminus du tram de la rue *Zwierzyniecka*, puis devant une ancienne église en bois, de forme cylindrique. S'arrêter dans l'enclos de l'église, qui fait face; il est d'un charme inexprimable, avec une vue d'ensemble sur la ville).

Couvent de Bielany. Promenade recommandée, à faire en voiture. La route passe d'abord dans la campagne, puis dans les bois. Les femmes ne sont pas admises à visiter le couvent.

Ouvrage recommandé : *Cracovie*, par Marie-Anne DE BOVET, très intéressante monographie parue dans la collection des Villes d'Art, éditions Laurens. Prix : 10 fr.

Plans de la ville : Librairie Gebethner, au Rynek.

Hôtels.

Hôtels de 1^{er} ordre :

Grand Hôtel et Hôtel de Saxe (Saski), rue Slawkowska;
Hôtel Français (Francuski), rue Jana;
Hôtel de Dresde, au Rynek;
Hôtel Poller, Szpitalna 30.

Hôtels de moindre importance :

Hôtel de Cracovie, Dunajewskiego ;
Hôtel de Pologne, Floryanska ;
Hôtel Royal, Gertrudy 25.

Restaurants.

Recommandés :

Poller, Szpitalna ;
Et ceux du Grand Hôtel, de l'Hôtel de Saxe, et de l'Hôtel des Français.

Cafés.

Esplanade, au coin des rues Podwala et Krupnicza ;
De Varsovie (Warszawska), au Rynek ;
Du Théâtre.

Pâtisseries.

Michalik, Floryanska ;
Nowowski, sous les arcades des Sukiennice ;
Mauricio, au Rynek.

Bains.

Rues Sebastyana et Dunajewskiego.

Poste.

Bureau principal au coin de la rue Wielopole, près des Plantations.

Tramways.

Du Rynek, près de Notre-Dame, dans toutes les directions.

Renseignements

« Société Cracovienne de Tourisme », Szpitalna 36, ouverte de 9 h. à midi et de 3 h. à 6 h. On peut s'y pro-

curer des billets de chemin de fer et des billets pour les mines de sel de Wieliczka ;

« Société des Tatras », Potockiego 4 ; elle organise des excursions.

Associations.

« Les Amis de la France », Slawkowska 12 ; secrétaire général : M. Stryjenski.

WIELICZKA

Les mines de sel de Wieliczka sont une des curiosités de la Pologne, fameuses depuis le moyen-âge. A 14 km. de Cracovie (35 m. de trajet). On peut partir à 1 h. 1/2 de l'après-midi et rentrer à 6 heures.

La visite est autorisée les mardi, jeudi et samedi, à 3 heures, ou sur permission spéciale. Acquérir des cartes à Cracovie, Szpitalna 36. On peut, en payant un supplément, faire illuminer les mines aux feux de bengale.

Dans les mines, où l'on descend par des ascenseurs après avoir revêtu un sarreau imperméable, prêté par l'administration, la couche de sel atteint 800 mètres de largeur sur 4 kilomètres de longueur et 20 à 30 d'épaisseur. 1.500 ouvriers y travaillaient et retiraient annuellement 750.000 quintaux de sel ; encore, avant la guerre, sous l'administration autrichienne, étaient-elles mal exploitées. Les charpentes des mines sont un admirable travail. Extraordinaires effets d'éclairage. On visite la chapelle de Saint-Antoine, avec ses statues taillées dans le sel en 1698, l'énorme salle Michalowice (36 m. de hauteur), la salle de bal, etc. Le chemin surplombe quelque temps un lac souterrain. On ne peut voir les galeries en exploitation.

Histoire abrégée d'une longue Amitié

(Suite et Fin)

CONCLUSION

Depuis longtemps les deux races se sont pénétrées l'une et l'autre ; il y a nombre de Français en Pologne : courtisans qui accompagnaient Henri III et Marie-Louise de Gonzague ; huguenots chassés de France par l'Edit de Nantes ; artistes fêtés par les seigneurs polonais et anoblis par les rois de Pologne, comme Norblin de la Gourdaine ; émigrés de la Révolution accueillis non comme royalistes, mais comme Français ; industriels comme Philippe de Girard dont la ville de Gyrodow porte le nom ; nombreuses gouvernantes... Tous ont été gagnés par l'affabilité des mœurs polonaises et se sont établis en Pologne. Vous y trouveriez leurs descendants : des Longchamps, des Beaupré, des Denizot, des La Fontaine, des Chevalier, des Pujet. Parmi les savants polonais, une Marie Colomb, hydrologue, et un Baudouin de Courtenay, philologue, sont d'origine française comme l'indiquent leurs noms.

En France, les souvenirs polonais sont partout : c'est

l'horloge du Palais de Justice à Paris, qui porte les armes de Pologne ; c'est, à Fontainebleau, la butte élevée par les habitants en l'honneur de Kosciuszko qui les préserva des cosaques. Ce sont les noms des généraux polonais de Napoléon gravés sur l'Arc de Triomphe ; c'est le prénom de Stanislas, si populaire en Lorraine. C'est l'école polonaise des Batignolles. Ce sont les tombeaux surtout : celui de Stanislas Leszczynski et de Catherine Opalinska, à Nancy ; celui du duc Stanislas le Blanc, à Sainte-Bénigne de Dijon ; celui du roi Jean-Casimir, à Saint-Germain des Prés. Au cimetière Montmartre, une division entière est consacrée aux Polonais ; là reposent le poète Slowacki, l'historien Lelewel, les généraux de l'insurrection de 1830 ; à Montparnasse, c'est le général Bosak Hauke, et quantité de proscrits, dispersés parmi les tombes françaises. Le cimetière de Montmorency est un véritable coin de Pologne : tant de Polonais y sont ensevelis ! Niemcewicz et Kniasiewicz, quatre autres généraux, quantité d'officiers et de soldats y ont trouvé le repos éternel après les luttes guerrières. Delphine Po-

tocka, celle qui chantait au lit de mort de Chopin, y dort sous les murmures du vent qui peut-être a passé sur les plaines de Pologne. Ecrivains, artistes, hommes d'Etat, familles entières se sont abandonnés à la terre de France, eux, qui selon le mot douloureux de Krasinski, « sont morts avant le jour de la liberté ». Mais cette terre a dû leur être moins lourde que toute autre. Et là-bas, dans les plaines d'Artois et de Champagne, aux Dardanelles, sous des croix de bois que le vent renverse et la pluie pourrit, il y a aussi des restes polonais confondus avec ce qui fut des Français. Ils combattirent le même ennemi avec le même courage ; ils sont tombés ensemble. Ne séparons plus leurs ombres dans notre souvenir.

D'autres Polonais vivent parmi nous, Descendants de proscrits, ils ont gardé l'amour de la Pologne, mais ils sont devenus de bons Français, nous enrichissant de leur vive intelligence et de leur ardeur. Parmi nos paysans et nos artisans, nous trouvons de ces noms hérissés de consonnes, thèmes à cordiales plaisanteries. Et si haut que nous levions les yeux, nous les retrouvons parmi les hommes dont s'enorgueillit notre Patrie, un Babinski à l'Académie des Sciences, un Strowski à la Sorbonne, une Curie-Sklodowska.



S'il est vrai que nous ayons commis la faute de détourner notre pensée de la Pologne avant la guerre, rappelons-nous maintenant ces longs siècles où elle a été avec nous, cœur à cœur. Renouons les liens sacrés entre les deux Patries. Elles ont besoin l'une de l'autre pour lutter contre l'esprit du germanisme, esprit d'impérialisme et de haine, qui vient d'être châtié, mais qui n'est point mort.

Elles seules savent à quel point il est redoutable ; elles comprennent la nécessité de se tenir constamment prêtes contre ses agressions. Elles doivent s'allier, les deux sentinelles vigilantes. L'une au bord du Rhin, l'autre sur la Vistule, donneront à réfléchir aux Allemands pris entre elles deux. Mieux que toute autre précaution leur entente peut empêcher la guerre de se rallumer dans l'Europe Centrale.

La France ne pourra rester seule en face de l'Allemagne. Les Américains et les Anglais sont séparés d'elle par la mer, et sa population est trop peu nombreuse. Mais la Pologne qui est aux portes de l'Allemagne, a la natalité la plus forte de l'Europe. Pour nous défendre, elle aura des millions et des millions d'hommes, que

l'amour du droit et de vieilles traditions militaires égalent à nos propres soldats.

La Pologne est prête aussi à reprendre la lourde tâche qu'elle assumait pour notre salut pendant des siècles. Elle nous défendra contre les hordes de l'Est qui furent jadis les barbares moscovites, qui sont aujourd'hui les brigands bolcheviks.

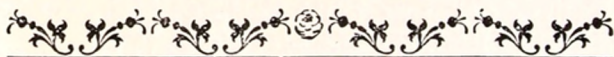
Elle empêchera le germanisme de s'étendre aux dépens de cette grande Russie sans forces, dont les Allemands ont toujours essayé de faire leur colonie.

Pour prévenir la victoire économique du germanisme, France et Pologne devront aussi s'entendre. Déjà, les courtiers allemands viennent offrir à la Pologne dont ils ont ruiné l'industrie les produits de leurs usines restées intactes ; demain, ils se présenteront à nous sous des noms neutres. Sachons nous passer d'eux. La Pologne a besoin de fer, de machines, de superphosphates, de livres ; à la France de les lui fournir. Et le lin, le chanvre, les bestiaux que la France importe, c'est à la Pologne de les lui envoyer. Notre agriculture manque de bras : qu'elle s'adresse aux robustes paysans polonais. Attirons chez nous ces émigrants qui portaient jadis pour défricher les terres allemandes.

Le danger de l'ambition allemande ainsi prévenu, France et Pologne iront ensemble vers leurs hautes destinées. Elles ont travaillé pour l'humanité, avec désintéressement, avec enthousiasme. L'amitié franco-polonaise sera la meilleure clé de voûte d'une Société des Nations, qui ne subsisterait pas si elle ne s'appuyait sur des sentiments sincères. « Français et Polonais, a prophétisé Michelet, nous entraînerons le monde. Qu'il suive en nous l'avant-garde de la fraternité humaine. »

Et quoi qu'il advienne, n'oublions jamais plus, nous autres Français, que notre terre est faite en partie de la poussière des morts polonais, notre gloire de leur sacrifice, et notre force de leur inébranlable foi en nos destinées.

Rosa BAILLY.



L'abondance des matières nous oblige à reporter au prochain numéro l'article que nous consacrons à KOPERNIK, dont la Pologne est en train de fêter le Centenaire.

LA LIGUE DES PATRIOTES

vous convie à la grande Manifestation qu'elle organise le **Vendredi 16 Mars, à 8 h. 1/2 du soir, au Palais de la Mutualité, 325, rue Saint-Martin, en l'honneur de la Pologne alliée et amie, avec le concours des**

AMIS DE LA POLOGNE et de l'ASSOCIATION FRANCE-POLOGNE
sous la présidence de M. Maurice BARRÈS, assisté de M. J. NOULENS et de M. Louis MARIN, en la présence de S. Exc. le Comte ZAMOYSKI, du Général WEYGAND et de nombreuses personnalités.

Les anciens Combattants Polonais, les Sokols, tous les groupements polonais de Paris seront représentés.
Musique du 5^e Régiment d'Infanterie. Hymnes nationaux exécutés par des artistes des Opéras de Paris et de Varsovie.
On trouvera des Cartes aux bureaux des "AMIS DE LA POLOGNE", 26, rue de Grammont, Paris (12^e).

POUR LA POLOGNE

LES LYCÉES PARISIENS FÊTENT LA POLOGNE

La Matinée du Lycée Louis-le-Grand

Une fête d'un éclat exceptionnel a été donnée par les soins des « Amis de la Pologne au Lycée Louis-le-Grand », dans la salle des fêtes de ce lycée, le dimanche 18 février, à 2 h. 1/2.

Les organisateurs de cette fête avaient fait merveilles. Les meilleures félicitations sont dues à la fois à M. ROSENTHAL, président des « Amis de la Pologne au Lycée Louis-le-Grand », à ses collègues et assistants, M. LEMOINE et M. PERRETTE, à M. VERNIER, directeur de la chorale et de l'orchestre, et aux élèves eux-mêmes. Que M. FERTÉ, Proviseur du lycée, nous permette de lui redire combien les assistants de cette fête ont été frappés de l'esprit de bonne entente et de la vie active de son lycée, un des plus grands et des plus beaux de France, où son tact et sa bienveillance ont su mettre partout un esprit de bonne volonté et d'émulation, dont la Pologne est en train de bénéficier comme la France. Nous avons à cœur aussi de remercier M. le Censeur et M. l'Économier.

La fête fut honorée de la présence du glorieux général PAU, auquel les spectateurs firent une ovation. Elle était présidée par M. L. MARIN qui prononça le discours le plus chaleureux et pénétra d'émotions généreuses son nombreux auditoire. M. LEMOINE raconta le voyage qu'il fit aux grandes vacances dernières, en Pologne, avec une profondeur de sentiments cachée sous une verve humoristique des plus entraînantes. Cette conférence fut coupée de projections que commenta Mme Rosa BAILLY.

Quatre gentils couples de l'École polonaise SZAWKILIS, dirigés par M. KROCZYNSKI, exécutèrent avec une noblesse droïtelle la marche solennelle de la Polonaise, puis les figures plus animées de la mazurka, avec leurs jolis costumes nationaux.

Un des clous de la fête, ce fut l'orchestre et la chorale du lycée, composés d'élèves qui avaient appris pour la circonstance l'hymne national polonais, un menuet de Paderewski, la Légende de Wieniawski, une mazurka de Chopin, et une polonaise d'Adam Wronski, qu'ils exécutèrent avec un ensemble impeccable, et avec une ardeur si communicative que l'auditoire bissa le long morceau d'Auber : « Amour Sacré de la Patrie » et qu'il l'édit volontiers trissé. M. Vernier a fait une belle et bonne œuvre en donnant à ses élèves un tel goût pour la musique.

La fête, qui fut d'un bout à l'autre très animée et très cordiale, se termina par le tirage d'une tombola au profit des Enfants polonais rapatriés de Russie. Tombola très alléchant, car chaque billet ne coûtait que 0 fr. 25, et avec vingt billets, on était sûr de gagner un lot.

Elle n'aurait pourtant pas eu tant de succès, si le personnel de l'Enseignement secondaire à Paris n'y avait pris tant d'intérêt. Cette tombola devait nous montrer à nouveau le grand cœur du corps enseignant français.

Nous comptons ne placer que 4.000 billets, on nous en demanda plus de 16.000. A l'heure qu'il est, nous ne savons pas encore quel en aura été le profit, il dépassera certainement 3.000 francs.

Nous adressons l'expression de notre reconnaissance profonde au lycée LAMARTINE et en particulier à sa surveillante générale, Mlle SARAZIN ; au lycée MOLIÈRE, à Mme la Directrice du lycée RACINE et à Mlles RAUCH et LANGESSER, professeurs ; à M. le Préfet des Études au collège SAINT-BARBE ; à M. HANTZ et à ses élèves du lycée CHARLEMAGNE ; à Mlle VEYRE, du lycée VICTOR-HUGO ; à M. BAILLY, proviseur du lycée BUFFON ; à M. MALUSKI, proviseur du lycée CARNOT ; à MM. les Proviseurs des lycées HENRI-IV, VOLTAIRE, CONDORCET, SAINT-LOUIS, JANSON DE SAILLY. Nous remercions de tout cœur Mme GUIEYSSE-BRÉAL, qui fit connaître, par ses démarches, le but et l'importance de notre tombola.

Cette fête du lycée Louis-le-Grand a eu un grand retentissement dans les autres établissements parisiens. Nous sommes assurés qu'elle ne fera pas moins de plaisir aux lycéens polonais, quand ils liront ce compte rendu.

A SOISSONS

Le concert des « Amis de la Pologne »

Le Comité soissonnais des « Amis de la Pologne » organisait mercredi 7 février, salle de la Bourse, une soirée de gala qui obtint beaucoup de succès. Il est vrai de dire que l'organisation avait été conduite de main de maître et que l'active et dévouée secrétaire du Comité, Mlle WYSZLAWSKA, directrice du Collège de jeunes filles, s'était conquis à l'avance de nombreuses sympathies en demandant aux élèves du Collège de participer à cette fête. Ce fut une occasion pour les familles de témoigner de leur attachement envers la Pologne et en même temps d'applaudir les charmantes artistes.

Dans la salle, au hasard de la plume, citons la présence de M. Marcel LEMOINE, sous-préfet, et Mme LEMOINE, M. MARQUIGNY, président du Comité de Soissons, Mlle WYSZLAWSKA, secrétaire, M. le général comte d'OLLENE et la générale comtesse d'OLLENE, Mme MACHEREZ, MM. BANCHET, procureur de la République, DESCAMBRES, BAGUE, FOSSÉ D'ARCOSSE, VANIER, WAEÛS, Paul LE TELLIER, Emile BARBIER, Paul WAENDENDRIES, BRUNSCHWICK, etc., plusieurs professeurs des Collèges de garçons et de jeunes filles, M. LABOUCHE, inspecteur primaire, Mmes MUZART, BAGUE, BUREAU, Paul WAENDENDRIES, le baron et la baronne de GIVRY et leur famille, etc...

Le service de contrôle et de placement est assuré avec grâce par plusieurs élèves du Collège de jeunes filles.

Notre ancien et glorieux compatriote, le général Pau, devait présider la séance. Il en fut empêché par ses obligations, comme il le disait dans une lettre adressée à M. le Maire de Soissons et dans laquelle il exprimait tous ses regrets de ne pouvoir se rendre à l'invitation du Comité.

Mme Rosa Bailly, secrétaire générale des « Amis de la Pologne » et rédacteur en chef du *Bulletin de la Pologne*, donna lecture de cette lettre, puis exposa en termes choisis et avec une grâce charmante toutes les raisons que les Français ont d'aimer la Pologne.

Mme Bailly, chaleureusement applaudie, termine en rappelant une phrase, datant de cent ans, et toujours d'actualité :

« La République française a adopté la Pologne, et les Polonais sont nos frères. »

La séance continue alors par des danses exécutées par les élèves du Collège, sous la direction de leur habile professeur, M. DROUET. Ce ne sont que bravos et rappels, on sent que l'atmosphère de la salle est sympathique et que l'on se trouve réellement en famille.

Au piano, accompagnant les danses, Mlle DENIS, professeur de solfège, participe au succès des artistes auquel elle a, elle aussi, beaucoup contribué.

Le programme nous permet ensuite d'apprécier une virtuose, Mlle Renée KRZYZANOWSKA, qui exécute au piano différents morceaux d'auteurs polonais, avec une habileté, une finesse de doigté et un art des nuances, dénotant une science consommée en même temps qu'un goût musical hors de pair. Puis, Mlle Germaine BAVOUZET chanta avec grâce plusieurs morceaux de son répertoire.

Ses applaudissements ne furent pas ménagés aux deux charmantes artistes que nous devons retrouver d'ailleurs dans la seconde partie.

Les trois dernières scènes du *Malade imaginaire*, de Molière, furent ensuite interprétées avec beaucoup d'assurance et de talent par les élèves du collège. Mlles Régine DUVAL, Henriette GACONGNE, Jeanne LABOUCHE et JACQUELINE WAEÛS, dans les rôles de Argan, Angélique, Toinette et le Prince des médecins, par-

A ALGER

Groupes scolaires

tagèrent avec leurs compagnes, Mlle Laure DELACROIX (Béralde), Suzanne MUZART (Cléante), Gisèle JOLARD (Béline), Isabelle FOS-SIER, Idolette HUE, Gisèle JOLARD et Marthe THIERRY (les médecins), les félicitations de l'assistance qui se traduisirent en ovations et en rappels enthousiastes.

La seconde partie nous transporta en Pologne, grâce aux projections cinématographiques de M. PESTEL, directeur du cinéma Gaumont, puis nous revîmes les charmantes danseuses du collège. M. SWAR chanta plusieurs chansons comiques polonaises; peu de personnes le comprirent, mais toutes l'applaudirent, car il y mit une ardeur et une conviction qui laissaient deviner dans ses chansons quelque chose de très drôle.

Mlle Bavouzet rendit, elle aussi, quelques morceaux de chant. Deux danseurs, l'un polonais, M. OSTROWSKI, l'autre française, ayant habité longtemps la Pologne, Mlle ALAVOINE, remplacèrent brillamment les artistes figurant au programme. Les diverses danses qu'ils interprétèrent montrèrent la fougue et l'entrain du caractère polonais. Après que les mains eurent cessé de battre en l'honneur du gracieux couple, M. Swar entonna l'hymne national polonais qui fut écouté debout avec recueillement par toute l'assistance.

(Extrait de l'Argus Soissonnais, du 11 février 1923.)

AU HAVRE

« Une touchante manifestation d'amitié franco-polonaise vient d'avoir lieu au Havre, à l'école des filles de la rue Raspail. Sur l'initiative de la directrice de cette école, Mme Gantois, dont on sait le dévouement à toutes les œuvres patriotiques, les deux Amicales Raspail et Dumé-d'Aplemont s'étaient réunies, le mercredi soir, pour entendre une conférence sur la Pologne.

Devant un public d'environ 500 personnes, parmi lesquelles se trouvaient M. le Consul de Pologne, le bureau des deux Amicales et nombre de membres de l'enseignement, la conférencière, Mme Rosa Bailly, secrétaire générale des « Amis de la Pologne », présentée de la façon la plus charmante et la plus cordiale, par M. Risson, inspecteur primaire, qui avait accepté de présider la séance, dénonça comme une faute l'ignorance des Français à l'égard de la Pologne. Cette ignorance donne beau jeu à la propagande allemande. Tout ce qu'on sait aujourd'hui sur la Pologne, dans nos villes de France, ce sont les calomnies allemandes sur sa soi-disant anarchie, sa prétendue intolérance, son impérialisme imaginaire.

La conférencière brosse à grands traits un tableau de la Pologne telle qu'on peut la voir aujourd'hui.

« ...Mme Bailly conclut en faisant appel au patriotisme des Havrais pour qu'ils aident au développement, dans leur ville, de cette amitié franco-polonaise si noble et pour les deux pays si fructueuse.

Après la conférence, les grandes élèves de l'école de la rue Raspail chantèrent avec beaucoup d'ensemble l'hymne polonais (né dans nos armées de la Révolution) et la *Marseillaise*. Mlle Lechertier mit bien de l'émotion et du tact à réciter une poésie sur les écoliers polonais, martyr des Allemands. Mme Gantois lut avec âme un discours de Paderewski. Pour terminer, des projections montrèrent au public les beaux édifices de Poznan, Varsovie, Wilno, Léopol et Cracovie, les mines, les champs et les montagnes polonaises, les vigoureux paysans et leurs familles de quinze à vingt enfants.

Les assistants témoignèrent de l'intérêt qu'ils avaient pris à cette séance en donnant généreusement à la quête qui fut faite au profit de la propagande des « Amis de la Pologne ».

Nous ne saurions trop complimenter Mme Rosa Bailly, de la grâce aimable, de la finesse et de l'humour avec lesquels elle présenta sa conférence pleine d'une riche documentation. Elle sut retenir sous le charme son nombreux auditoire qui lui témoigna son admiration et sa reconnaissance par les applaudissements nourris qui soulignèrent les remerciements du président ».

(Extrait du Petit Havre, du 23 février 1923.)

On nous annonce la formation à Alger d'un seizième groupe scolaire d'« Amis de la Pologne » : celui de l'École de la rue Franklin, qui compte déjà 85 adhérents, avec, comme présidente, Mlle Sisco, venant tout de suite après la formation du quinzième groupe dû au dévouement de Mme TANDRON, directrice de l'École de la rue des Consuls.

Une Fête pour les Groupes scolaires

Le Comité d'Alger des « Amis de la Pologne » a le plaisir d'annoncer aux nombreux adhérents de ses « groupes scolaires » qu'une représentation à prix réduit du superbe film de *Théodora* leur sera offerte les jeudi 22 et dimanche 25 février, au Splendid Cinéma, à 9 heures du matin, grâce à l'obligeance de la Direction.

Le prix d'entrée sera de 0 fr. 50 pour tous les élèves adhérents. Les membres du corps enseignant, professeurs, directeurs et directrices, adjoints et adjointes des établissements ayant fondé ou en instance de fonder des groupes scolaires des « Amis de la Pologne », sont invités, à titre gracieux, à bien vouloir accompagner leurs élèves.

La représentation du jeudi 22 février, à 9 heures, est réservée aux groupes scolaires des écoles communales d'Alger et de Saint-Eugène. Celle du dimanche 25 février, 9 heures, est réservée aux étudiants des Facultés, aux élèves des Lycées, des deux écoles primaires supérieures, ainsi qu'aux adhérents de l'école supérieure de commerce.

Ces deux matinées inaugureront une série de représentations de même ordre au profit de la Jeunesse des Ecoles Amie de la Pologne.

(Extrait de l'Echo d'Alger.)

LE BAL COSTUMÉ DES AMIS DE LA POLOGNE

Le grand salon du Sporting-Palace, 6, rue de Puteaux, s'est rempli, mercredi dernier, d'une foule nouvelle, venue assister au Bal costumé des « Amis de la Pologne au Quartier Latin ».

Toutes les régions de la Pologne étaient représentées par des costumes pittoresques qui ne perdaient certainement pas à être portés par de charmantes jeunes filles et des jeunes gens vigoureux. Les accents polonais se mêlaient au français pour affirmer la solide amitié qui lie nos jeunes gens, pour la plupart étudiants polonais ou français. Vers minuit, une bataille formidable s'engagea entre jeunes gens et jeunes filles. Les parents venus accompagner leurs filles durent intervenir. Et ce ne fut pas toujours pour les protéger. La responsabilité de ces hostilités incombe aux organisateurs qui avaient armé les deux belligérants, en l'espèce, de boules de coton, de ballons et de serpents. La paix ne put se rétablir que lorsque, les munitions épuisées et les bras fatigués, le président annonça les modalités des concours de costumes et de danse. Les cavaliers alors rapidement capitulèrent pour demander à la danseuse de leur choix la faveur de concourir avec elle. Là encore, ce fut un dur combat pour arriver à la victoire. Les couples tanguaient langoureusement et longuement pour permettre au jury de les classer, et celui-ci composé de M. Adamek, vice-consul de Pologne à Paris, Mme Grabowska, M. Kolodziej, Mme Alavoine, M. Link, rédacteur à *Polonia*, M. Roth, président des « Amis de la Pologne au Quartier Latin » et M. Landy, trésorier, ne put fixer son choix qu'après de longues délibérations. Les prix étaient importants. Il y figurait un million, une automobile, une tête de bœuf, des bouteilles de Champagne, etc.

Le million, en billets de banque d'un change très favorable, est de grand avenir, car il se trouve momentanément tout en bas de la cote. L'automobile n'aurait certes pas pu ramener son possesseur chez lui, mais il était fort possible à ce dernier de la ramener, une poche de gilet pouvant lui servir de garage.

La distribution de ces prix provoqua une grande hilarité dans toute l'assistance. Et les rires joyeux se mêlèrent aux barbares sons du jazz-band. La bataille des boules et des serpents

menaçait de se déclencher à nouveau par suite d'arrivages de ravitaillement en munitions, quand une mazurka polonaise permit aux jeunes de montrer toute leur grâce harmonieuse et aux autres de les admirer. Ce fut jusqu'au matin une effusion de gaieté, comme rarement il en a été constaté dans un bal, et les invités en partant supplièrent le président d'en organiser un autre, ce que celui-ci leur a promis pour l'année prochaine. On s'est quitté en se donnant rendez-vous à la soirée des « Amis de la Pologne au Quartier Latin », qui aura lieu le 13 mars, à la Maison des Etudiants — l'ancienne Faculté de médecine — 13, rue de la Bâcherie, à 8 h. 1/2.

L. R.

AMPOL

Les informations de notre bureau de presse régionale « Ampol » ont porté cette quinzaine sur :

Le Commerce extérieur de la Pologne (il est gêné par l'imprécision qui règne dans les rapports entre la Pologne et Dantzig, et par la contrebande qui s'opère entre la Pologne et la Russie sur une frontière de 1.200 km. Toutefois, il va croissant et l'on enregistre des chiffres tout à fait satisfaisants) ;

La troisième foire de Poznan (qui aura lieu du 29 avril au 5 mai et comprendra les produits de l'industrie polonaise répartis en seize groupes) ;

Dantzig en 1922 (l'esprit pangermaniste y est plus fort que le souci de la prospérité de la ville) ;

L'accord commercial polono-autrichien ;

Les coopératives polonaises (qui sont spécialement favorisées par le gouvernement ; leur groupement à Varsovie, comprend 11.236 unions locales avec 34 dépôts).

NOUS VOUS RAPPELONS....

— Que nos cours de polonais (pratiques et gratuits) ont lieu à la Sorbonne, les mardis (conversation) et les jeudis (grammaire), de 8 h. 1/2 à 9 h. 1/2.

Que des consultations médicales gratuites sont offertes à nos amis polonais, les mardi, jeudi et samedi, de 17 à 19 heures, 12, rue Ternans-11^e (Métro Oberkampf), par le Dr Vincent du Laurier.

— Qu'un service juridique gratuit fonctionne aux « Amis de la Pologne » pour les Polonais habitant la France (consultations, assistance et défense devant les tribunaux de la Seine). Nos abonnés ont droit aux consultations.

— Que nous tenons une collection de morceaux de musique polonaise à votre disposition, si vous voulez donner un concert.

EN VENTE aux

“AMIS DE LA POLOGNE”

26, Rue de Grammont

PARIS (11^e)

R. BAILLY. — *Petite Histoire de Pologne*.. 1 »

— *Comment se renseigner sur la Pologne*. (Catalogue des principales publications parues en français sur la Pologne)..... 1 »

L. FOLKIEWSKI, professeur à l'Université de Cracovie. — *L'Héroïsme français à travers les âges*..... 1 »

A. NEIBECKER, professeur à l'Université de Cracovie. — *Flaubert à Paris*..... 1 »

N. B. — Le produit de ces ventes sera intégralement versé aux œuvres franco-polonaises.

Pour apprendre le polonais :

H. DE WILMANN-GRABOWSKA. — *Méthode de Langue polonaise* 4 60

Bajki 1 »

WOLTER. — *Powiatki filozoficzne* (Voltaire: contes philosophiques), traduits en polonais par BOY. 2 volumes, chacun..... 3 »

Les collections brochées du BULLETIN DES AMIS DE LA POLOGNE, années 1921 et 1922, chacune 10 »

Et en général, tous les ouvrages concernant la Pologne et la littérature polonaise, au même prix qu'en librairie.

Prière d'adresser tous mandats au nom de Mme Bailly, secrétaire générale.

Adressez-nous vos commandes.

RÉPANDEZ NOS PUBLICATIONS!

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je désire m'abonner pour un an au Bulletin bi-mensuel des « Amis de la Pologne ».

Ci-joint la somme de cinq francs (en billets, timbres ou mandat-carte). L'adresser à Mme Bailly, 26, rue de Grammont, Paris (2^e).

Nom

Le 19

Profession

Signature :

Adresse

LES AMIS DE LA POLOGNE

26, Rue de Grammont, PARIS (2^e) — Téléph. : Central 17-27

PRÉSIDENTS D'HONNEUR

M. Raymond POINCARÉ ; MM. les Maréchaux de France FOCH et JOFFRE ; S. E. le Cardinal DUBOIS, Archevêque de Paris ; M. le Général WEYGAND.

COMITÉ D'HONNEUR

MM. le Baron d'ANTHOUDARD, Ministre plénipotentiaire ; Paul APPELL, Recteur de l'Université de Paris ; Léon AUSCHER, Vice-Président du Touring-Club de France ; BABINSKI ; Mgr BAUDRILLART, Recteur de l'Institut catholique ; Prince Roland BONAPARTE, Membre de l'Institut ; MM. A. BOUPBELLE ; BONVALOT, Président du Comité Duplex ; Ferdinand BRUNOT, Doyen de la Faculté des Lettres de Paris ; Ferdinand BUISSON, Député de la Seine ; Alfred CROISSET, de l'Institut ; l'Amiral DEGOUY ; Henri DESLANDRES, de l'Institut ; Edouard HERRIOT, Député du Rhône, Maire de Lyon ; Paul LABBÉ, Secrétaire général de l'Alliance Française ; LACOUR-GAYET, de l'Institut ; Paul LEFAIVRE, Ministre plénipotentiaire, ancien Ambassadeur extraordinaire ; Georges LEYGUES, ancien Président du Conseil ; l'Amiral NABONA ; le Général NIESSEL, Chef de la Mission militaire française en Pologne ; le Général PAU ; PETIT-DUTAILLIS ; Gabriel SARRAZIN ; TIRMAN, Conseiller d'Etat.

PRÉSIDENT : M. Louis MARIN, Député de Meurthe-et-Moselle, vice-président de la Chambre des députés.

VICE-PRÉSIDENTS : MM. le Général DU MORIEZ et REGAUD, Député du Rhône.

SECRETARE GENERALE : Mme Rosa BAILLY.

TRESORIER GENERAL : M. Henri DE MONTFORT.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. le Chanoine BEAUPIN ; BONNARIC, Directeur de l'Ecole Supérieure de Saint-Cloud ; BOUTEILLE, Député de l'Oise ; Paul CAZIN ; Mme CRUSSAIRE, Professeur au Lycée Fénelon ; MM. CHABRIÉ-TOMASZEWICZ ; DALBIS, Professeur à l'Université de Montréal ; le Général EON ; Philippe d'ESTAILLEUR ; le Général LELONG ; Emile LANGLADE, Secrétaire général de la *Critique Littéraire* ; KERVAREC, Professeur agrégé ; le Général MALLETERRE, Gouverneur des Invalides ; H. MOYSSET ; Alexandre MERLOT, Directeur de la Revue la *Pologne* ; Mlle MESPOULET, Professeur agrégée ; MM. Robert RÉGNIER, Chef du Secrétariat de l'Institut ; Louis RIPAUT ; A.-Augustin REY, de la Société d'Economie politique ; SAGET, Député du Haut-Rhin ; SAINT-YVES ; Mme Yvonne SARCEY ; M. Paul-Yves SÉBILLOT ; Mlle STREICHER, Répétitrice à l'Ecole Normale Supérieure de Sèvres ; MM. Fortunat STROWSKI, Professeur à la Sorbonne ; SUDRE ; Mlle Lucie VEYRE.

Les AMIS DE LA POLOGNE se tiennent en rapports étroits et quotidiens avec le GROUPE PARLEMENTAIRE du même nom ; celui-ci qui comprend 180 députés, a choisi comme président notre président, M. Louis MARIN.

COMITÉS RÉGIONAUX

RENNES. — Président : M. TURGEON, Doyen de la Faculté de Droit ; Secrétaire : Mlle Hélène KRZYANOWSKA.

MARSEILLE. — Président : M. DE LARIVIÈRE ; Secrétaire : Mme Germaine MAITRE-NIEDUSZYNSKA.

SOISSONS. — Président : M. MARQUIGNY ; Secrétaire : Mlle Jeanne WYSZLAWSKA.

VERSAILLES. — Président : M. le Général EON ; Secrétaire : M. CINTRACT.

MULHOUSE. — Pr^s : M^e STOULS ; S^{rs} : Mlle LÉVY.

NANTES. — Pr^s : M. LINYER ; S^{rs} : Mme Henri PAVIN.

ALGER. — Président : M^e Arsène ROZÉE ; Vice-Présidents : M^e GORSKI, Mlle CWIK ; Secrétaire : M. ZERBIB.

LAVAL. — Pr^s : Mme EVEN ; S^{rs} : M. Prosper MORTOU.

CAEN. — Président : M. Georges WEILL.

CLERMONT. — Président : M. DESDEVICES DU DÉSERT.

MONTPELLIER. — Président : M^e CHAMAYOU ; Vice-Présidents : MM. BLANCHARD et VEDEL.

COLMAR. — Président : M. BONFILS-LAPOUZADE ; Vice-Président : M. FEHNER ; S^{rs} : M. DIETRICH, Mlle STEGER.

SAINTE-SERVAN. — S^{rs} : Mme BREILLOT.

D'autres Comités sont en formation à Nancy, Rouen, Le Havre, Bayonne, Chambéry, etc.

Comité du Quartier-Latin. — Président : M^e Louis ROTH ; Secrétares : Mlle DE LA CHASSAGNE et M. VINCENT DU LAURIER.

GROUPES SCOLAIRES

Il en existe aux Lycées Carnot, Victor-Hugo, Fénelon, Louis-le-Grand, Hoche, Racine, de Versailles, d'Alger, d'Amiens, au Collège Chaptal, aux Ecoles communales d'Alger, etc.

CORRESPONDANTS EN POLOGNE

LES AMIS DE LA FRANCE de Varsovie, Cracovie, Léopol, Lodz, Wilno, Sandomir.

L'ASSOCIATION FRANCO-POLONAISE de Poznan.

LE CERCLE POLONO-FRANÇAIS de Lublin.

Les « Amis de la Pologne » font œuvre d'Union Sacrée.

Les MEMBRES des « Amis de la Pologne » ont droit aux publications éditées par les « Amis de la Pologne ». Ils ont accès aux fêtes, aux conférences et aux bibliothèques de Comités. Ils s'engagent à faire connaître la Pologne autour d'eux, et ils payent une cotisation annuelle fixée à 5 francs pour les membres adhérents, 20 francs pour les membres titulaires et 1 franc pour les écoliers.

L'abonnement au Bulletin est de 5 francs par an.

L'Imprimeur-Gérant : R. TANCRÈDE, 15, rue de Verneuil, Paris-7^e